



**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Du 18 Janvier 2022

2023/03

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 11 janvier 2023, s'est réuni au foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

**PRESENTS** : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – MM HIBSCHELE Jean-Marc – BECHARD Alain – NEVEU James (arrivé au pt n°2) – AUBIN Dimitri - Daniel COULON - Mmes POULLET Danielle - Marie Gil SCHMITT - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - PANAFIEU Blandine - MENALDO Nadia - M. ALTIER Jonathan -

**ABSENTS** : Mme DE CORO Jessica - M. REBUFFAT Jacky -

**PROCURATIONS** : Mme DE CORO Jessica à Madame ARNAUD GIBOULET Sophie  
M. Jacky REBUFFAT à M. Jonathan ALTIER

Soit 19 votants

-----  
OBJET : approbation du plan de financement actualisé des travaux d'économie d'énergie sur le foyer communal

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire qui rappelle que la commune a engagé une réflexion sur les moyens de réduire le coût de l'énergie et les systèmes de chauffage au foyer communal,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la doctrine de la CA Nîmes Métropole en matière d'attribution des fonds de concours aux communes adhérentes,

CONSIDERANT le bilan thermique réalisé au foyer communal en juin 2022 par les établissements CEGELEC - 547 chemin du Mouras – 30210 VERS PONT DU GARD, transmis à différents installateurs de système de climatisation-chauffage,

Après en avoir délibéré,

**Décide à l'unanimité**

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

**Article 1<sup>er</sup>** : D'approuver le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération et solliciter les fonds de concours de Nîmes Métropole pour les travaux de rénovation complète des systèmes de chauffage du foyer communal, dont le coût approximatif est estimé à 52 275

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire,

**Gilles TIXADOR**



## Plan de financement actualisé de la commune de SAINTE-ANASTASIE

PJ 2

Travaux d'économie d'énergie sur le foyer communal

Dépenses		Recettes	
Chauffage foyer	38 706,00 €	Conseil régional ( contrat territorial OCCITANIE)	0,00
Cloison foyer	9 024,00 €	DSIL	9894,00
Chauffage salle fermée	4 545,00 €	Conseil départemental	0,00
			0,00
		<b>Total des subventions</b>	<b>9 894,00 €</b>
		Reste à charge de la commune sans FDC de CANM	42 381,00 €
<b>Dépenses HT</b>	<b>52 275,00 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>52 275,00 €</b>

<b>Fonds de concours de la CANM :</b>	<b>21 190,50 €</b>
soit % du montant de l'opération HT :	41%

soit % du montant restant à charge de la commune conformément à la doctrine :	50%
---	-----

### Fait à SAINTE-ANASTASIE, le 18,01,2023

Le niveau d'intervention de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole intervient dans la limite suivante : le montant du fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée, subventions déduites, par la commune bénéficiaire du fonds de concours versé soit, au plus 50% de la part restant à charge de la commune bénéficiaire.  
Le Décompte Général Définitif (DGD) des travaux déterminera le montant final du fonds de concours.

Signature of the Mayor of Sainte-Anastasio, Gard.

PJ n° 7